

# **PROJET D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE AU MALI**

## **Mission conjointe de préparation**

### **Gouvernement du Mali, IDA, FIDA, FEM, PNUD**

**10 au 21 novembre 2008**

## **Aide-mémoire**

### **1- INTRODUCTION**

Une mission de préparation de la nouvelle opération d'investissement portée par la Banque mondiale en appui à la productivité agricole s'est déroulée du 10 au 21 novembre 2008. La mission était conduite par le Dr Hamadou Sow, Directeur de la Cellule de Planification et de Statistiques (CPS) du Secteur du Développement Rural, et comprenait des représentants du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Élevage et de la Pêche, du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, ainsi que des représentants de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et de la Coordination Nationale des Organisations Paysannes.

Pour la partie IDA/GEF<sup>1</sup>, l'équipe comprenait M. Olivier Durand, Ingénieur agronome et responsable du programme, M. Agadiou Dama, responsable des questions de recherche et de Conseil Agricole, Mme Yeyandé Sangho, Spécialiste des opérations pour les aspects d'agri-business, M. Mamadou Diarrassouba, Spécialiste en suivi évaluation, M. Taoufiq Bennouna, Spécialiste en gestion des ressources naturelles, M. François Onimus, Spécialiste en irrigation et ressources en eau et M. Stéphane Forman, Docteur vétérinaire pour l'élevage et la santé animale.

Ont également participé à cette mission, M. Bakary Sékou Coulibaly, Responsable de la Cellule de Dialogue sur les Politiques de lutte contre la pauvreté rurale (CDP), pour le compte du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et Mme Aïda Mbo Keïta pour le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD).

L'objectif de la mission était de discuter, avec les différentes institutions du secteur ainsi que les organisations professionnelles agricoles, les objectifs, le contenu et les modalités de mise en œuvre de la nouvelle opération d'investissement dans le secteur agricole sur financement IDA/GEF. Il s'agissait également de définir le calendrier de préparation de cette opération, les activités préparatoires à conduire et les besoins de financement à inclure dans la requête d'avance de fonds de préparation du projet (PPF).

La mission tient à remercier tous les participants pour leur contribution aux réflexions, pour l'intérêt manifesté et pour la qualité des échanges. En préalable à ses travaux, la mission s'est entretenue avec S.E. Mme le Ministre de l'Élevage et de la Pêche et S.E. Mme la Commissaire à la Sécurité Alimentaire ainsi qu'avec le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture. Le présent aide-mémoire résume les principales conclusions de la mission qui seront confirmées lors de la transmission officielle par la Banque mondiale.

\*\*\*\*\*

---

<sup>1</sup> IDA : International Development Association – Association Internationale de Développement  
GEF : Global Environment Fund – Fonds pour l'Environnement Mondial

## 2- METHODOLOGIE ET ACTIVITES

La mission a été conduite de façon participative sur la base de la stratégie de passage à l'approche sectorielle pour le développement Agricole.

Après la validation du programme de la mission, la méthodologie de travail utilisée a été basée sur la présentation introductive de la note de concept du projet en guise d'orientation des participants sur la vision de la Banque mondiale en matière de développement du secteur Agricole. Ensuite, la mission a procédé à des séances d'échanges avec les acteurs (LOA, DNGR, Recherche et Vulgarisation, STP/CIQGE, APCAM, DNA, DNPIA, DNSV, les acteurs économiques Élevage / FEBEVIM, etc.) au CSA sur leurs missions et les défis majeurs qui se posent à leur niveau pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle respectif dans le développement du secteur. Ces séances d'échanges ont été l'occasion pour les différentes structures de faire des présentations qui ont été suivies de débats.

La mission a aussi effectué des visites de terrain en zone Office du Niger, au centre de formation pratique de l'élevage et au jardin agrostologique de l'IER (CRRA de Sotuba) dans l'objectif de se rendre compte des acquis et des contraintes majeures qui existent au niveau du secteur. Une équipe restreinte a été constituée pour travailler avec la mission sur la finalisation des objectifs et résultats attendus du programme sur la base des trois principaux axes d'intervention proposés : Infrastructures agricoles productives ; Génération, transfert de technologie et offres de services aux producteurs agricoles ; et Approche programmatique et suivi sectoriel et environnemental.

La commission mise en place pour superviser la préparation de cette opération se réunira en tant que de besoin pour discuter et valider les orientations et options stratégiques du projet. Au plan opérationnel pour faciliter le travail d'élaboration du projet et de rédaction du rapport d'évaluation, une équipe rédactionnelle réduite est mise en place. Cette équipe sera dirigée par la CPS, en tant que coordonnateur national pour la partie IDA et le STP/CIQGE pour la partie FEM, ainsi qu'un représentant de chacune des institutions suivantes :

- Organisations professionnelles : APCAM et CNOP ;
- Ministère chargé de l'Élevage et de la Pêche : DNPIA et DNSV ;
- Ministère chargé de l'Agriculture : DNGR et DNA ;
- Ministère chargé de l'Environnement et de l'Assainissement : DNACPN
- Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Comité National de la Recherche Agricole ;
- PTF : Banque mondiale, FIDA et PNUD.

## 3- PRESENTATION GENERALE DU PROJET

### 3.1- CADRE DE POLITIQUE ET DE STRATEGIE :

**Cadre stratégique du Mali :** L'opération proposée s'inscrit dans les orientations du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). Elle répondra particulièrement aux attentes du premier pilier du CSCR qui met l'accent sur : (i) la sécurité alimentaire et la promotion des exportations ; (ii) la modernisation des exploitations familiales et le développement des agro-industries ; (iii) l'expansion des infrastructures de production ; et, (iv) la gestion durable des ressources naturelles. Cette opération s'inscrit en outre dans les orientations fixées par la Loi d'Orientation Agricole et contribuera à son opérationnalisation sur plusieurs problématiques transversales liées, entre autres, à la promotion des organisations professionnelles, à la recherche agricole, à la formation et au conseil agricole, au financement de l'agriculture et à la gestion durable des terres (cf. section 5). L'opération adoptera enfin la démarche de passage à l'approche sectorielle telle que définie récemment par la CPS en lien avec les PTF du secteur.

**Stratégie d'assistance de la Banque** (*Country Assistance Strategy – CAS*) : l'opération proposée est au cœur des investissements programmés par la Banque mondiale dans le cadre de sa stratégie d'assistance au Mali pour la période 2008 – 2011. Le CAS prévoit en effet annuellement un crédit d'aide budgétaire, accompagné d'une opération d'investissement sectoriel : dans le secteur de l'énergie en 2008, dans celui de l'agriculture en 2009 et dans l'urbain en 2010. L'allocation IDA retenue pour l'Agriculture s'élève à 70 millions d'US\$, environ 37 milliards de FCFA. Ceci répond à une logique de concentration des investissements telle que discutée lors des négociations du CAS en octobre 2006 qui a abouti à la décision de ne pas instruire de secondes phases pour le PNIR et pour le PASAOP mais de bâtir sur les acquis de ces deux projets pour concevoir une nouvelle opération focalisée sur la productivité agricole. Cette orientation répond également aux recommandations du Mémoire économique, réalisé par la Banque mondiale en 2005, qui confirmait l'importance de l'agriculture pour soutenir la croissance économique tout en soulignant la nécessité d'adresser de façon urgente les questions de productivité agricole, en stagnation générale voire en déclin pour plusieurs sous-secteurs.

**Apport du Fonds pour l'Environnement Mondial** : La présente opération vise à accroître la productivité des systèmes de production. Elle constitue une opportunité intéressante d'y intégrer des interventions complémentaires liées à la gestion durable des terres (GDT). L'opération bénéficie à ce titre d'un cofinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial de l'ordre de 9 millions de US\$ qui sera mis en œuvre par la Banque mondiale et le PNUD. Il s'agira plus particulièrement d'améliorer le cadre propice pour la GDT en soutenant l'approche programmatique en cours de mise en place au Mali sous le leadership du ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, au travers du STP/CIGQE et de l'équipe technique de GDT. Grâce à ce cofinancement, des investissements spécifiques dans le domaine de la GDT seront intégrés dans toutes les interventions du projet en se concentrant sur les systèmes de production tels que ciblés (cf. section 4). La promotion à grande échelle de la GDT sur le terrain contribuera à promouvoir des options induites par la demande en vue d'améliorer la gestion des terres au niveau de l'exploitant agricole et de l'éleveur. Le présent projet contribuera à promouvoir une approche GDT intégrée et participative avec une orientation à long terme à l'effet d'intégrer la GDT dans le secteur Agricole.

**Stratégie d'assistance du FIDA** : L'objectif général de la stratégie d'assistance du FIDA au Mali est de contribuer à améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations rurales des zones sahéenne et sahélo-saharienne. Tirant parti de l'expérience du FIDA dans ces zones, la stratégie s'articule autour des trois objectifs stratégiques suivants :

- **Accroître et diversifier la production agricole pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages et l'accumulation des biens.** Cet objectif sera réalisé grâce (i) à des investissements visant à accroître et à diversifier la production et la productivité; (ii) au développement des infrastructures et des services d'appui pour la transformation, l'entreposage et la commercialisation des produits agricoles; et (iii) à une aide à l'organisation des petits producteurs et transformateurs pour la gestion des investissements productifs et à la fourniture de services techniques et économiques aux exploitations familiales en amont et en aval de la production ;
- **Améliorer la qualité des services sociaux de base et l'accès des ménages à ces services.** Les investissements sociaux ont été limités dans les zones sahéenne et sahélo-saharienne en raison de leur vaste superficie, la faible densité et de la mobilité de la population, et des coûts de transaction très élevés des services sociaux ;

- **Créer et renforcer la capacité des organisations paysannes à fournir des services techniques et économiques aux producteurs et accroître leur participation aux processus de développement locaux.** Dans les régions du Nord où les organisations rurales sont très peu nombreuses, une aide sera accordée pour encourager la création d'associations s'articulant autour d'intérêts économiques et professionnels communs. Dans la zone sahélienne, où les programmes du FIDA ont contribué à créer des organisations paysannes, l'accent sera mis sur le renforcement de leur capital social et le développement de leur capacité organisationnelle et financière à fournir des services techniques et économiques aux producteurs et à les représenter dans les processus de développement locaux.

Le FIDA a marqué son intérêt à participer à la préparation du nouveau programme IDA en jouant sur les complémentarités à travers deux programmes en perspectives :

- Un Programme de micro-finance rurale (PMR) dont les négociations sont prévues pour mars 2009 ;
- Un programme d'investissements agricoles dont la formulation débutera en 2009.

**Stratégie du PNUD :** Le gouvernement du Mali et le PNUD ont adopté le troisième Cadre de Coopération (CPD) pour la période 2008-2012 comprenant quatre principaux axes que sont : - la gouvernance démocratique ; - la réduction de la pauvreté et l'atteinte des OMD ; - l'énergie et l'environnement ; et - la lutte contre le VIH/SIDA. Concernant l'environnement, le PNUD prévoit d'appuyer le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement dans la mise en œuvre des conventions internationales relatives, notamment à travers le Programme de Gestion Durable des Terres en tant que préoccupation majeure du Mali. En effet, l'agriculture au Mali, pays sahélien par excellence et à ce titre sujet à une pluviométrie irrégulière et des sécheresses récurrentes, représente près de 35% du PIB. Elle constitue le socle pour un développement durable. Or, il est bien connu que les sols sont fortement érodés et dégradés du fait de l'agriculture intensive du coton et/ou l'utilisation de pesticides si on se réfère à la zone de l'Office du Niger.

A travers le financement du FEM, il s'agira principalement d'apporter un appui institutionnel au Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, pour qu'il puisse mieux mener des actions de renforcement des capacités et de suivi évaluation du cadre d'investissement. Il est aussi attendu que cette intervention aide le MEA à mettre en place une réelle et compréhensive approche GDT à travers des formations visées au niveau national, régional et local qui impliqueront services techniques, privés et société civile. L'accent sera aussi mis sur le développement des outils pour une bonne gestion durable des terres conformément à l'initiative TerrAfrica. De même, sera mis en place un système de suivi et surveillance de la dégradation et des écosystèmes. En outre, le financement à servira à la mise en œuvre du Cadre Stratégique d'Investissement en matière de GDT.

A travers ce financement, il s'agira pour le PNUD de renforcer son partenariat d'une part avec le gouvernement du Mali et d'autre part avec d'autres partenaires comme la BM, le MM, la GTZ. Une synergie sera créée avec des initiatives en cours, notamment avec le projet régional « Gestion Durable du Bétail Ruminant Endémique » qui vise essentiellement à développer l'élevage du bétail ruminant endémique dans la zone sud humide de quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Gambie/Guinée/Mali/Sénégal), en instaurant des conditions favorables par une amélioration de la gestion des ressources agricoles, hydrauliques et fourragères

### **3.2- OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET :**

Dans le cadre de la stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté, l'opération proposée contribuera aux objectifs spécifiques de sécurité alimentaire et de croissance agricole. L'objectif de développement du projet se focalisera sur l'augmentation de la production agricole et l'accroissement de la productivité des systèmes de production clés fondés sur une gestion durable des terres et des ressources en eau.

Pour atteindre cet objectif, cette opération s'attaquera aux enjeux de modernisation des exploitations agricoles familiales en : (i) investissant dans des infrastructures et équipements adaptés (irrigation à grande et à petite échelle en particulier) ; (ii) en améliorant les services agricoles (recherche, formation, services de conseils, financement, approvisionnement en équipement, etc.) ; et, (iii) en créant un environnement politique et institutionnel propice à l'accroissement de la productivité, tout en assurant un meilleur suivi du secteur pour aider au pilotage des politiques sous-sectorielles.

L'opération proposée s'appuiera sur l'expérience du PNIR et du PASAOP dont les résultats et approches seront combinés pour donner simultanément aux producteurs les infrastructures et services agricoles dont ils ont besoin. L'opération tirera également profit des conclusions et des recommandations issues du travail analytique en cours sur les questions de gestion durable des terres, travail entrepris sous l'égide du Partenariat TerrAfrica et le leadership du STP/CIGQE aux fins d'élaborer un cadre stratégique global d'investissement dans la gestion durable des terres.

### **3.3- APPROCHE SECTORIELLE ET SUIVI SECTORIEL ET ENVIRONNEMENTAL :**

Le projet proposé s'inscrira dans les orientations fixées par la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et participera à son opérationnalisation sur plusieurs thématiques transversales. Pour assurer une meilleure organisation et coordination du secteur agricole, il soutiendra en outre le plan de passage à une approche sectorielle, tel que défini par la CPS, en facilitant le dialogue entre les institutions publiques agricoles, les organisations professionnelles, les représentants de secteurs privés et les partenaires techniques et financiers. Il s'agira plus particulièrement de soutenir l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement agricole dans lequel les différents bailleurs pourront à moyen terme inscrire leurs financements.

### **3.4- MONTAGE INSTITUTIONNEL :**

**Coordination et mise en œuvre du Projet:** Dans l'ensemble, la mise en œuvre du projet sera sous la supervision directe du ministère de l'Agriculture, mais le ministère de l'Élevage et de la Pêche, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, le ministère de l'Environnement et de l'Assainissement seront pleinement responsabilisés dans la mise en œuvre des activités relevant de leurs domaines d'intervention respectifs. Les organisations professionnelles joueront également un rôle clé dans la mise en œuvre du projet, spécialement pour les investissements sur le terrain en infrastructure et services d'appui-conseil. Les modalités pratiques de mise en œuvre seront précisées suivant la forme la plus adéquate, pour bien définir dans un tel cadre d'intervention les mandats et responsabilités des différents intervenants.

**Analyse institutionnelle :** Afin de définir clairement les modalités opérationnelles de mise en œuvre, ainsi que les différents modes de financement (FNDA, appui budgétaire, autres fonds), une analyse-diagnostic du cadre institutionnel du projet sera conduite pour : analyser les mandats et missions des différentes institutions tels que définis par le cadre organique du secteur ; clarifier les rôles et missions attendues de ces institutions pour l'atteinte des objectifs propres au projet ; identifier les missions de services publics indispensables à l'atteinte des objectifs du projet ; identifier les institutions professionnelles et privés à soutenir ; préciser les modalités de financement adaptées à chaque type d'intervenant. Le Commissariat à la réforme administrative et la Direction Générale du Budget seront étroitement associés à cette phase

### 3.5- DOCUMENT D'INFORMATION DU PROJET (PID – *Project Information Document*)

La version française du document d'information du projet a été présentée par la Banque mondiale et validée par les participants. Deux amendements importants ont été effectués pour faire figurer explicitement la dimension génération de technologie (recherche agricole) dans l'axe 2 et le suivi environnemental dans l'axe 3. Il a été également demandé de privilégier la notion de systèmes de production **ciblés** à celle de systèmes de production « clés ». La version modifiée du PID figure en annexe à l'aide-mémoire.

## 4- CIBLAGE- CRITERES DE SELECTION ET SYSTEMES DE PRODUCTION CIBLES

### 4.1- Principes :

Dans un souci d'obtenir des résultats tangibles et mesurables rapidement, tout en cherchant à éviter la dispersion des interventions, il a été retenu que les investissements proposés dans le cadre de cette opération devront se focaliser sur des systèmes de production bien ciblés. Plusieurs principes ont été retenus pour sélectionner ces systèmes :

- **Suite du PNIR et du PASAOP** : il s'agira en effet de s'assurer que les actions proposées s'inscrivent dans une logique de continuité avec les activités engagées par les deux programmes précédents, en cherchant notamment à en consolider les acquis ;
- **Coordination et harmonisation** : l'élaboration de cette opération doit se faire en complémentarité avec les interventions des autres PTF ne participant pas directement à l'opération ; le choix des systèmes de production doit par conséquent tenir compte des opérations existantes ou en préparation, et donc chercher à être complémentaire avec les projets et programmes sur financements du GdM ou des autres PTF ; en cas d'intervention similaire, il conviendra de s'interroger sur la valeur ajoutée de cette opération par rapport aux interventions en cours ;
- **Complémentarité propre au portefeuille de la Banque** : l'opération doit chercher à compléter, amplifier ou se situer en synergie avec les interventions actuelles du PCDA intervenant principalement en aval des filières sur les aspects de transformation et de commercialisation des produits. De même, les articulations et synergies potentielles avec le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (WAAPP<sup>2</sup>) devront être analysées ;
- **Concentration géographique** : même en ciblant un système de production, une filière ou un produit particulier, le projet, compte tenu du financement disponible, devra se concentrer géographiquement pour maximiser son impact. Il s'agira en particulier de raisonner par bassin de production. Le projet proposé n'a pas une vocation de couverture nationale et ne dispose pas des moyens de répondre à toutes les demandes sur l'ensemble du territoire. Le ciblage géographique est par conséquent indispensable, en complément du ciblage par système de production, afin d'éviter la dispersion des interventions et le saupoudrage des financements.

Au final, l'analyse devra combiner l'ensemble de ces critères et plus particulièrement croiser chaque système de production avec une cartographie des bassins de production et du potentiel de marchés. L'évaluation du projet devra en dernier recours trancher en fonction du budget des interventions et de l'enveloppe financière disponible.

---

<sup>2</sup> West Africa Agricultural Productivity Program

## 4.2- Systèmes de production retenus :

Les discussions avec les différents acteurs ont permis de retenir les systèmes de production suivants :

- Les **systèmes irrigués** avec une focalisation sur trois sous-systèmes : (i) maîtrise totale de l'eau (à l'Office du Niger) ; les aménagements agricoles de bas-fonds ; les périmètres irrigués villageois.
- Le système de production de **céréales sèches** avec une focalisation sur les sous-systèmes céréales/coton et céréales/légumineuses dans une logique de diversification, d'agroforesterie et de restauration de la fertilité des sols.
- Le système de **production fourragère** avec un triple objectif de : (i) diversification des opportunités de production et de revenu pour les exploitations agricoles familiales, (ii) intégration agriculture / élevage et accroissement du disponible alimentaire pour les systèmes d'élevage ; (iii) valorisation et préservation des ressources pastorales et restauration des sols.
- Le système de **production laitière** avec un accent particulier sur l'accroissement de la productivité, en complément des interventions du PCDA en aval de la filière sur la transformation et la commercialisation du lait pour l'alimentation des marchés urbains (bovins, caprins).
- Les systèmes d'**élevage à cycle court** : l'aviculture ou les petits ruminants. L'option d'aborder ces deux sous-systèmes à cycle court à la fois n'est pas écartée à ce stade mais devra faire l'objet d'une analyse approfondie au plan des besoins en regard des moyens financiers disponibles.

Les techniques et approches de GDT seront identifiées et promues à travers chaque système de production pour soutenir l'objectif de développement du projet et améliorer la productivité agricole en conservant durablement le potentiel des eaux et des sols.

## 4.3- Poursuite de la réflexion :

Chacun des systèmes de production listés ci-dessus fait l'objet d'une description plus détaillée en annexe, présentant notamment leur intérêt et la justification d'une intervention, une première analyse du positionnement du projet et une première approche des problèmes à résoudre.

La réflexion doit se poursuivre pour affiner ce ciblage et plus particulièrement :

- caractériser chacun de ces systèmes de production et en cerner précisément le contenu et les limites ;
- identifier les bassins de production correspondants sur lesquels le projet se concentrera ;
- analyser les contraintes et goulots d'étranglements spécifiques que le projet contribuera à lever ;
- cartographier les interventions en cours ou en préparation pour mieux définir le positionnement du projet proposé ;
- définir et chiffrer les interventions à entreprendre.

Cette réflexion devra s'appuyer sur une analyse plus fine au plan économique des potentialités, de l'impact possible sur la croissance agricole au niveau macro-économique et sur la réduction de la pauvreté au niveau de l'exploitation agricole.

## 5- ASPECTS TRANSVERSAUX

Pour soutenir l'accroissement de la productivité et permettre l'atteinte des objectifs assignés à cette opération, plusieurs problématiques transversales devront être abordées en totalité ou en partie, en synergie avec d'autres interventions. Il s'agit en particulier des thématiques suivantes :

- renforcement des **organisations professionnelles agricoles** et des chambres d'agriculture ;
- **financement** de l'agriculture, Fonds national de développement agricole (LOA) et articulation / mise en cohérence entre les différents guichets de financement (PCDA, WAAPP, PASAOP, PNIR, etc.) ;
- soutien aux missions de **services publics** indispensables à l'atteinte des objectifs du projet (cadre législatif, réglementation et contrôle, normes et standards, suivi sectoriel et environnemental) ;
- **formation, conseil** agricole et conseil de gestion aux OP et aux exploitations agricoles ;
- **foncier agricole** (focalisé sur les questions foncières liées aux systèmes de production ciblés, en particulier à l'Office du Niger et sur les espaces pastoraux) ;
- systèmes **d'information** et de communication.

**Dimension GDT** : à travers les composantes et activités proposées, la présente opération contribuera à : (i) finaliser le cadre stratégique d'investissement dans la GDT ; (ii) intégrer les approches GDT dans le cadre institutionnel et stratégique ; (iii) améliorer la sensibilisation et renforcer les capacités des différents acteurs (institutions nationales, organisations des producteurs, ONG, etc.) pour amplifier les pratiques de GDT au Mali. Les principaux avantages environnementaux attendus de ce projet sont les suivants : (i) une augmentation de la séquestration de carbone grâce aux pratiques de GDT ; (ii) le renforcement de la diversification agricole qui, à son tour, favorisera la croissance durable dans le secteur rural (agro-biodiversité) ; (iii) une réduction de la dégradation de l'environnement, suite à l'accroissement de la production agricole durable ; (iv) l'accroissement du couvert végétal et l'amélioration de la fertilité des sols agricoles et des parcours ; et (v) l'amélioration de la capacité des parties prenantes à mettre en œuvre des pratiques durables de gestion des terres.

## 6- ÉTUDES ET ACTIVITES DE PREPARATION

**Financement** : Pour aider à la préparation du projet, une requête de PPF<sup>3</sup> doit être préparée et adressée à la Banque mondiale dans les plus brefs délais pour un montant maximum de 600 000 US\$. La synergie devra être établie avec le STP pour mobiliser de façon complémentaire et concertée le don de préparation de projet (PPG<sup>4</sup>) mis à disposition par le Fonds Mondial pour l'Environnement pour un montant de 450 000\$.

**Mise en œuvre** : Dans un souci d'efficacité et de continuité, la Cellule de Planification et de Statistique/SDR a été désignée comme responsable technique pour la conduite et la coordination des activités de préparation (études et validation des documents). L'unité de coordination du PASAOP en assurera la gestion financière. Suivant le même principe, s'agissant du PPG du FEM, le STP assurera la responsabilité et la coordination technique, le projet biodiversité du Gourma se chargera de la gestion financière.

---

<sup>3</sup> PPF : Project Preparation Fund

<sup>4</sup> PPG : Project Preparation Grant

**Contenu technique** : une première liste d'études et d'activités préparatoires a été discutée ; elle doit être affinée en tenant compte de l'enveloppe mobilisable et des priorités. Il convient en effet de bien cerner les travaux indispensables à la préparation du projet ou à conduire impérativement en préalable au démarrage du projet. Chaque activité devra s'appuyer sur un chronogramme précis, sur des responsabilités clairement identifiées et un chiffrage du budget réaliste. Indépendamment des options techniques et du ciblage, sont à prévoir pour tout montage de projet sur financement IDA, l'étude d'impact environnemental et social des interventions envisagées, l'analyse du montage institutionnel du projet et l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation.

## **7- CALENDRIER DE PREPARATION**

L'équipe rédactionnelle doit se retrouver pour finaliser d'ici le 15 décembre 2008 :

- la requête de PPF ;
- l'accord juridique du PPG avec le STP ;
- le chronogramme de préparation et les responsabilités pour chaque activité ;
- l'ébauche de cadre logique du projet.

## **ANNEXES**

- 1- Document d'information du projet (PID – Project Information Document)
- 2- Description des systèmes de production
- 3- Chronogramme de préparation
- 4- Activités préparatoires